

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet accepté, uniquement après réception de l'avis favorable ;
- **à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien et avis sur sa conformité ;**
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.

A, le

Signature du propriétaire

OBSERVATIONS DU TECHNICIEN EN ASSAINISSEMENT

- Avis favorable** : La filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.
- Avis défavorable** : La filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

A, le

Signature

AVIS DU PRESIDENT

- Avis favorable
- Avis défavorable

A, le

Signature

Un technicien en assainissement autonome se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires pour remplir cet imprimé.

☎ : 05 65 65 08 18 ou 05 65 65 10 18

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- **plan de situation** de la parcelle.
- **plan de masse** précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration et d'évacuation, des regards,...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits,...).
- **Plan en coupe** (si possible)

Date du contrôle : ___/___/_____

PROPRIETAIRE

Date de la demande de permis de construire ou de réhabilitation :
N° du dossier :
Nom et Prénom du propriétaire :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse actuelle :
Code Postal : Commune : ☎ :
Email : Tél Port :

LIEU D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION

Adresse de la construction :
Code Postal : Commune :
Section et numéro du cadastre du projet :

NATURE DU PROJET

Certificat d'urbanisme n° :
 Construction neuve Réhabilitation de l'existant

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation individuelle Autres usages (préciser) :
Résidence : Principale Secondaire
Nombre de chambres : Nombre d'occupants :

REALISATION DU PROJET

Nom et adresse de l'installateur prévu :
..... ☎ :

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique Alimentation privée : Sources
 Puits

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain

- Superficie totale de la parcelle : m²
- Superficie disponible pour l'assainissement (terrain moins surface habitable) : m²
- Nature de cette surface disponible : Pelouse Friche Culture
 Arbre Autres (préciser) :
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : Faible < 5%
 Moyenne entre 5% et 10%
 Forte > 10%
- Nature du sol à 0.50 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) à proximité de l'ouvrage :
 Oui Non Ne sait pas
- Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Moins de 35 m
 Plus de 35 m (préciser : m)

Etude réalisée

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui Non

Si OUI joindre une copie du rapport.

Cette étude est obligatoire pour toutes les constructions hors habitations individuelles (camping, restaurant, logement collectif...).

Destination des eaux pluviales

- Rejet en surface (fossé, caniveau,...)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare,...)
- Autres (préciser) :

Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'épandage) est interdit.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Prétraitement

- Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont elles traitées ensemble ? Oui Non
- Choix du dispositif : Fosse toutes eaux Volume : m³
 Autres (préciser) :
- Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire,...) :
- La fosse toutes eaux est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? Oui Non
- Une ventilation haute est-elle prévue ?
 - en entrée de fosse : Oui Non
 - en sortie de fosse : Oui Non
 - présence d'un extracteur : Statique Eolien

Rappel : Pour assurer une ventilation efficace, celle-ci doit être constituée d'une prise d'air en amont de la fosse et d'une canalisation en aval munie d'un extracteur. Toutes ces canalisations doivent être évacuées au dessus du toit.

- Envisagez-vous d'autres équipements :

- Préfiltre Volume : L
- Bac à graisse Volume : L
- Autres (préciser) :

Traitement

Choix du traitement :

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur
 Tranchées d'infiltration à faible profondeur en terrain en pente

Nombre de tranchées : Surface : m²

Longueur d'une tranchée : m.

- Filtre à sable drainé à flux vertical

Caractéristiques : Longueur : m Largeur : m Surface : m²

Evacuation des effluents :

Lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puit d'infiltration,...) :

Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire du lieu de rejet prévu ou une autorisation préfectorale pour le puit d'infiltration ? Oui Non

Si OUI, joindre l'autorisation à votre demande.

- Tertre d'infiltration
 Filtre à sable non drainé à flux vertical

Caractéristiques : Longueur : m Largeur : m Surface : m²

- Autres (préciser) :

Distance minimale par rapport

- à l'habitation :	<input type="checkbox"/> > 5m	<input type="checkbox"/> < 5m
- aux arbres :	<input type="checkbox"/> > 3m	<input type="checkbox"/> < 3m
- à la limite de parcelle :	<input type="checkbox"/> > 3m	<input type="checkbox"/> < 3m